

VERRUSYL® Solution buvable



Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires :

Thuja occidentalis 4 CH
Staphysagria 5 CH
Nitricum acidum 5 CH
Antimonium crudum 5 CH
Causticum 5 CH
Sabina 4 CH
Calcarea carbonica 7 CH aa.

Excipient :
Ethanol 15 % (V/V) QSP 1 ml

Forme pharmaceutique:

Solution buvable.

Espèce cibles:
Chiens et chats.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles:

Chez les chiens et les chats :
- médicament homéopathique traditionnellement utilisé contre les verrues.

Contre-indications:

Non connues.

Mises en garde particulières à chaque espèce cible:

Aucune.

Précautions particulières d'emploi chez les animaux:

Aucune.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Aucune.

Autres précautions:

Consulter un vétérinaire si les symptômes persistent.

Effets indésirables (fréquence et gravité):

Non connus.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte:

L'innocuité de la spécialité chez les femelles pendant la gestation et la lactation n'a pas été étudiée. Cependant, les médicaments homéopathiques sont traditionnellement utilisés chez les femelles en gestation et en lactation.

Interactions médicamenteuses et autres:

Non connues.

Posologie:

Une goutte par kg de poids corporel matin et soir par voie orale jusqu'à disparition des verrues.

Administrer directement dans la bouche de l'animal à l'aide de la pipette doseuse ou diluer dans leau de boisson ou mélanger à l'aliment.

voie d'administration:

Voie orale.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes):

Non connu.

Propriétés pharmacologiques:

Médicament homéopathique associant plusieurs souches dont les propriétés, dans l'indication proposée, sont reconnues par les matières médicales homéopathiques.

Incompatibilités:

Non connues.

Durée de conservation:

60 mois.

Précautions particulières de conservation selon pertinence:

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments:

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant:

BOIRON
2 avenue de l'Ouest Lyonnais
69510 MESSIMY
FRANCE

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation:

FR/V/7410557 3/1998 -16/11/1998

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance:

Médicament homéopathique vétérinaire.

Boe de 1 flacon de 30 ml et de 1 pipette doseuse
GTIN : 03352712006540

Laboratoires BOIRON

2 avenue de l'Ouest Lyonnais
69510 MESSIMY

FRANCE
Tél. : 04.78.45.61.00
Fax. : 04.78.45.61.02
dept-veterinaire@boiron.fr
www.boiron.fr

